

CAP AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION en APPRENTISSAGE - en 2 ans

CAP APR - APPRENTISSAGE

Les objectifs

L'agent de restauration assure des activités de préparation, d'assemblage et de mise en valeur de mets simples sous l'autorité d'un responsable.

Il applique les consignes et la réglementation relatives à l'hygiène et la sécurité.

Il réalise la mise en place des espaces de distribution ou de vente et leur réapprovisionnement en cours de service.

Il conseille le client et lui présente des produits prêts à consommer sur place ou à emporter.

Il assure les activités de nettoyage.

Il peut procéder éventuellement à l'encaissement de prestations.

Il travaille avec soin et est capable de s'adapter aux situations concrètes.

Par son sens de l'accueil et du service, il contribue à l'image de marque de l'entreprise.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, contactez Mme BRETONEICHE ufa@carcado-saisseval.com

Le titulaire du CAP Agent Polivalent de Restauration exerce en :

- · sociétés de restauration collective (scolaire, entreprise, santé)
- entreprises de fabrication de plateaux conditionnés
- cuisines centrales
- cafétérias
- · sociétés de restauration rapide

Cette formation s'adresse à des candidats :

- · âgés de 16 ans à moins de 30 ans (sauf RQTH)
- · ou ayant satisfait à l'obligation scolaire (fin de 3e)
- · signataires d'un contrat d'apprentissage de 2 ans

Formation gratuite et rémunérée sous statut salarié



La formation

D'une durée de 2 ans, la formation se répartit en : **Formation théorique est de 910 heures sur les deux ans** Sa répartition est de :

- · 12 semaines de présence la 1ère année
- · 13 semaines de présence la 2nde année

Enseignement général :

Expression française – Histoire Géographie Mathématiques -Sciences Anglais Sauveteur Secouriste du Travail EPS

Enseignement professionnel:

Production de préparations froides et chaudes Mise en place de la distribution et service Entretien des locaux et équipements Microbiologie Siences de l'alimentation Nouvelles technologies Prévention Santé Environnement

Le reste du temps, l'apprenti est en formation professionnelle en entreprise.

L'UFA est en relation avec des partenaires professionnels. Il peut mettre en relation les candidats avec les employeurs intéressés.

L'apprenti signe un contrat d'apprentissage avec une entreprise d'accueil pour deux ans.

Les entreprises d'accueil peuvent être privées ou publiques (municipales, départementales...)

La rémunération

| Année d'exécution du contrat | Age de l'apprenti | | | |
|------------------------------|-------------------|-------------|-------------|--------------|
| | - de 18 ans | 18-20 ans | 21-25 ans | 26 ans et + |
| 1ère année | 27% du SMIC | 43% du SMIC | 53% du SMIC | 100% du SMIC |
| 2nde année | 39% du SMIC | 51% du SMIC | 61% du SMIC | 100% du SMIC |

Les perspectives professionnelles

Employé de restauration Employé restauration rapide—cafétéria Ouvrier agent de la fonction publique territoriale

La validation de la formation

Epreuves ponctuelles en fin de seconde année.







